



MOBILAB Grande Région

Fiche pour les communes

PARTIR D'UN BESOIN LOCAL

Des situations concrètes, des choix éclairés.

MOBILAB prépare trois projets de recherche-action transfrontalière. Communes, habitants et partenaires y comparent des options de mobilité légère à partir de missions réelles. L'objectif : comprendre ce qui fonctionne, pour qui et à quelles conditions, afin d'éclairer la décision locale.

ZFT Sud

Mobilités périurbaines et transfrontalières, services communaux et logistique légère.

ZFT Nord

Mobilités rurales, accès aux services et correspondances avec les transports collectifs.

TNT Chiers-Alzette

Services de proximité, mobilité partagée et gouvernance citoyenne.

Le volet éducatif commun LTC-PSP relie l'enquête, les apprentissages et la mise en discussion des résultats. Les partenariats, cas et contributions restent à formaliser dans chaque projet.

Ce que vous apportez

- Un référent opérationnel et un suppléant.
- Une mission : public, trajet, fréquence, charge et solution actuelle.
- Des données de contexte partageables et un lien avec les acteurs locaux.
- Les personnes, sites et autorisations convenus pour le cas retenu.

Ce que vous décidez

- Les cas à examiner et les contributions à engager avec les partenaires.
- Un premier contact n'impose aucun achat ni financement.
- L'ouverture d'un essai après vérification de ses conditions.
- Poursuivre, adapter, suspendre ou arrêter au vu des résultats.



MOBILAB Grande Région

Du premier échange à la décision

Un parcours préparé ensemble.

01

Présenter le besoin

Décrire la situation, les personnes concernées et les solutions déjà disponibles.

02

Construire le cas

Préciser la mission, la situation initiale, les options à comparer et les responsabilités.

03

Préparer l'essai

Vérifier sécurité, droit, assurance, données, formation, itinéraire et maintenance avant ouverture.

04

Décider localement

Formaliser les contributions et autoriser, adapter, différer ou arrêter le cas de façon motivée.

Des résultats utiles à la commune

Pour chaque cas ouvert : une situation initiale, une comparaison documentée, un suivi des usages et incidents, puis des recommandations motivées. Les refus, limites et essais interrompus font aussi partie des résultats. Les modalités de restitution sont convenues avec la commune.

Des calendriers propres à chaque volet

ZFT Nord et Sud : du 1er mars 2027 au 30 juin 2028, sous réserve d'attribution. LTC : 2027-2028 ; cycle PSP : 2027. TNT Chiers-Alzette : calendrier à confirmer avec ses partenaires.

Proposer un besoin communal

Préparer un échange de 30 minutes avec la coordination.
Ouvrir le formulaire communal